

Par ces motifs
avons
La terre "Taurau" sité à Panarave, ci-dessus désignée, appartient
à la nommée Tchuatanipeo.

Fait et arrêté à Omoa le dix-sept avril mil neuf cent cinq
Les membres de la Commission

[Signatures]

n° 1745

Declaracion Revendication de la nommée Tchuatanipeo,
Cultivatrice, domiciliée à Omoa.

n° 1582 de Enquetad

La nommée Tchuatanipeo, s'est présentée depuis vingt-neuf
ans mil neuf cent cinq et revendique la terre Tchapapio, sité à Panarave
d'une contenance de vingt et un ares vingt huit centiares, plantée de maïs et Cochieo.
Bornée au Nord par la terre Tchapapio, au sud par la rivière à l'Est par la
terre Tcaatau, à l'ouest par la rivière.

La réclamante ne possède pas de titre, mais a formé procès à l'instar
d'une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient
depuis longtemps.

Par ces motifs
avons
La terre Tchapapio, sité à Panarave, ci-dessus désignée,
appartient à la nommée Tchuatanipeo.

Fait et arrêté à Omoa le dix-sept avril mil neuf cent cinq
Les membres de la Commission

[Signatures]

n° 1746

Declaracion Revendication de la nommée Tchuatanipeo,
Cultivatrice, domiciliée à Omoa.

n° 1583 de Enquetad

La nommée Tchuatanipeo, s'est présentée depuis vingt-neuf ans
mil neuf cent cinq et revendique la terre Tchepa, sité à Panarave
d'une contenance d'un hectare, soixante deux ares, soixante deux centiares,
plantée de cochieo et maïs. Bornée au Nord par la montagne, au sud par
la montagne, à l'Est par la terre Tatuapa, à l'ouest par la terre Tancu.

La réclamante ne possède pas de titre, mais a formé procès à
l'instar d'une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre
lui appartient depuis longtemps.

Par ces motifs
avons
La terre "Tchepa" sité à Panarave, ci-dessus désignée, appartient
à la nommée Tchuatanipeo.